



Numéro 10

Bulletin d'information



BULLETIN D'AUTOMNE

Les travaux de rénovation de la salle Eiffel vont perturber de nombreuses activités communales et associatives dès à présent et durant les 7 premiers mois de l'année 2024.

La cérémonie des vœux n'aura pas lieu et le repas des Aînés sera différé en septembre ou octobre, à une date à déterminer. Les manifestations se tenant habituellement au cours du premier semestre seront soit annulées, soit reportées. Le badminton reprendra à la réouverture et les activités de la gymnastique volontaire sont transférées à FLAVIGNEROT.

Je remercie très sincèrement Monsieur le Maire Jean DUBUET et son conseil municipal pour la mise à disposition de leur salle des fêtes à l'association de Gymnastique Volontaire durant toute cette période.

Le Maire

RÉHABILITATION DU COMPLEXE MUNICIPAL

La rénovation partielle du complexe communal est en phase d'aboutissement après 3 années d'études de divers projets par la commission communale "**travaux**" en relation avec le cabinet d'architecture de **Leslie DAVID** (SISTEM ARCHITECTURE) qui a été retenu pour gérer ce dossier qui entre dans le cadre de la procédure des marchés publics, avec l'appui du **service de la commande publique** de DIJON METROPOLE.

Durant cette période de nombreux intervenants extérieurs ont réalisé des recherches (amiante, plomb), des diagnostics (solidité du bâtiment, risque incendie, accessibilité, analyse béton, étude des sols), des relevés planimétriques et altimétriques, etc., ainsi qu'un rapport de vérification réglementaire en exploitation d'électricité.

Une déclaration préalable de travaux a été transmise au service du droit des sols de DIJON METROPOLE. Après validation le dossier a été étudié par 2 sous commissions de sécurité départementale accessibilité et incendie.

Le 16 juin 2023, le DCE (dossier de consultation des entreprises) a été déposé sur la plateforme AWS (dématérialisation des marchés publics de Dijon Métropole).

Enfin, au fur à mesure de la signature des actes d'engagement avec les entreprises retenues, les dossiers sont transmis au service de la légalité de la PREFECTURE pour validation du respect des procédures relevant des marchés publics.

Ces travaux qui vont démarrer début janvier 2024 vont permettre de conserver le patrimoine communal en très bon état pour plusieurs décennies, de répondre à des obligations de mise aux normes du bâtiment, de réaliser des économies d'énergie et de valoriser la location de la salle Eiffel qui constitue pour la commune une source de revenus non négligeable.

Le coût des travaux est à ce jour estimé à **560 000 € HT**. Un financement de **300 000 €** sur 19 ans nous a été accordé par le CREDIT MUTUEL au taux de 4,04 %. Une première subvention de

161 952 € nous a été attribuée par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), une demande en vue d'une seconde subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental au titre des grands projets de Côte-d'Or (plan Marshall). Cette subvention sollicitée à hauteur de 30 % est en cours d'étude.

CHANTIERS CITOYENS



Régulièrement nous organisons des "chantiers citoyens" en vue de réaliser des travaux d'intérêt général bénéficiant à l'ensemble de la population. Cette année le but était la restauration des cheminements piétons du parc de la mairie et l'installation de bancs. Une quinzaine de personnes ont répondu à notre invitation : des Corcellois habitués à ce genre d'exercice, de nouveaux participants et des élus. **Cette journée citoyenne est avant tout un moment de convivialité et de plaisir d'être ensemble.**



LAVOIR A LIVRES

Pour permettre une plus large fréquentation du lavoir à livres, à titre expérimental, de nouvelles heures d'ouverture sont maintenant effectives. L'accès aux livres est en effet possible tous les jours de la semaine, de 8 heures à 20 heures.

Cependant, à la première incivilité, l'accès en sera à nouveau limité. **Depuis le 20 novembre, 90 nouveaux ouvrages sont à votre disposition.**

CIMETIÈRES - Règlement et entretien -

Considérant qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et la décence dans les cimetières de la commune,

Considérant qu'il était nécessaire de clarifier l'affectation et la gestion des concessions,

Le conseil municipal du 21/09/2023 a validé le projet de règlement des cimetières des Escragnottes et de Roche Chaniène. Ce règlement peut être consulté en mairie et sur le site internet de la commune.

L'utilisation des produits phytosanitaires est interdite depuis le 1er juillet 2022 (loi Labbé). Le désherbage manuel contraignant et répétitif n'est plus conseillé. La tendance est maintenant de végétaliser ces espaces de recueillement. Un essai est en cours dans le cimetière de Roche Chaniène (engazonnement des allées inter-tombes) avant d'envisager un plan pluriannuel de réaménagement des 2 sites.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque de Corcelles-les-Monts compte, pour l'année 2023, plus de 150 lecteurs dont une quarantaine d'enfants. 2 638 ouvrages sont disponibles pour la jeunesse et 3 168 ouvrages pour les adultes (romans, romans policiers, documentaires et BD).

En 2023, 98 ouvrages adultes et 84 livres jeunesse ont été acquis. Environ 2 400 prêts sont effectués annuellement.

Tous les 6 mois, la médiathèque de Côte d'Or met à disposition de façon temporaire environ 350 ouvrages. Il est également possible de demander des titres (disponibles avec un peu de délai - n'hésitez pas !).

Les bénévoles de la bibliothèque ont à cœur de vous proposer de nombreuses nouveautés, tant en romans, romans policiers qu'en documentaires. Des bandes dessinées très actuelles sont proposées aux jeunes et aux tout-petits (BD sans texte à découvrir).

La lecture du mercredi, une fois par mois, s'est interrompue faute de participants mais n'hésitez pas à nous contacter par mail si vous êtes intéressés, nous sommes prêts à redémarrer cette activité.

Un nombre croissant d'enfants vient s'inscrire, nous orienterons donc nos prochains achats pour les accueillir au mieux.

N'hésitez pas à nous rejoindre, tant à titre de lecteur et lectrice qu'à titre de bénévole. Du renouveau est toujours le bienvenu.

Rappels :

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour les habitants de Corcelles et Flavignerot.

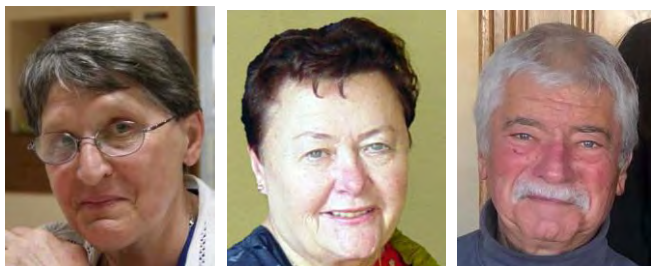
Horaires d'ouverture : lundi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12 heures. Pendant les vacances, seul le lundi est assuré.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël.

Pour nous contacter : biblio.corcelles@gmail.com.

Téléphone : 03 80 42 91 91 (aux heures d'ouverture)

ILS NOUS ONT QUITTES CES DERNIERS MOIS



Mme **Claudette PEYROUS**, le 3 février 2023, bénévole du C.C.A.S. et de l'association de loisirs durant de nombreuses années.

Mme **Janine MILLE**, le 18 juillet 2023 et Monsieur **André VOILLOT**, le 18 octobre 2022, conseillers municipaux élus et réélus au cours de plusieurs mandatures.

Ils ont été dans leurs attributions respectives très impliqués dans la vie communale en consacrant beaucoup de temps au service de leurs concitoyens.

Un hommage a été rendu à chacun d'entre eux au cours des réunions du conseil municipal qui ont suivi leur décès.

INFORMATIONS DIVERSES

*Vous êtes intéressé(e) par une formation aux 1ers secours ?
Merci de nous le faire savoir en mairie !*

Le festival VYV de 2024 est annulé

*Prochaine permanence numérique
Salle Saint Vincent
Le 5 décembre à 14h30*

Vous avez des questions sur l'arrêt du réseau cuivre (téléphonie / ADSL) ?

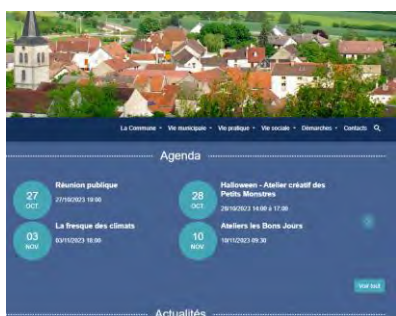
Rendez-vous au forum des opérateurs à Pasques le 5 décembre entre 14h et 19h

*Informations sur
www.corai-fibre.fr*

L'antenne de téléphonie mobile installée dans le clocher de l'église est maintenant opérationnelle

AGENDA COMMUNAL

L'agenda, les actualités et toutes les informations de la commune sont sur www.corcelles-les-monts.fr



Colis de fin d'année : ils vont être distribués courant décembre par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus n'ayant pas participé au repas des aînés de 2023 et ayant demandé à le recevoir

Arbre de Noël : la distribution des cadeaux, réservée aux enfants jusqu'à 8 ans inscrits par les parents aura lieu le dimanche 10 décembre en mairie.



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerté les habitants

Panneau Pocket est l'application de référence pour être tenu au courant, en temps réel, des événements de la commune. Vous n'arrivez pas à l'installer sur votre smartphone ? Présentez-vous à la prochaine permanence numérique !

Responsable publication : Gérard Herrmann - Maire
Site WEB officiel : www.corcelles-les-monts.fr
Contact mairie : 03.80.42.93.40
mairie@corcelles-les-monts.fr

GENDARMERIE : le 17
Velars-sur-Ouche : 03.80.50.90.50
Sombernon : 03.80.33.42.10

Et toujours,
sur toute la
Commune !



DECHETTERIE MARSANNAY-LA-COTE
Du 01/05 au 31/10

Semaine : 9h-13h / 14h-18h
Samedi : 9h-18h
Dimanche : 9h-13h

Du 1/11 au 30/04

Semaine : 9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-13h / 14h-17h
Dimanche : 9h-12h